

Communiqué de presse

Montpellier, le 8 juin 2020

Menace sur l'enseignement FLE (Français Langue Etrangère)

Le syndicat Sud éducation 34 a appris que le Casnav (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) se battait actuellement pour conserver quelques postes de contractuels Français Langue Etrangère. Le Rectorat aurait-il décidé de titulariser les contractuels en postes et de développer la certification FLE auprès des enseignants titulaires de français ?

Pas du tout. La réalité est au contraire bien inquiétante.

De plus en plus d'enseignants Français Langue Etrangère sont recrutés comme vacataires. **Pourtant les contrats de vacataires enseignants sont censés avoir disparu depuis le 1^{er} septembre 2016 (Décret 2016-1171 du 29 août 2016), conformément aux missions pérennes qu'ils exercent.** L'an prochain ce mouvement va s'aggraver. **D'ores et déjà on a imposé à des contractuels enseignants de passer en contrats vacataires et de réduire de moitié leur quotité horaire.**

Quelles conséquences ?

Pour les salariés, un contrat précaire de 150h maximum sans statut véritable en termes de salaire, de formation, de congés. Cette précarité a été criante ces derniers mois. Dès l'annonce du confinement la Direction des Finances publiques a cessé de les rémunérer, y compris sur les heures déjà effectuées, et malgré la continuité pédagogique qui a pu être assurée par conscience professionnelle.

Pour les élèves, un enseignement à minima. Leurs enseignants FLE ne seront pas considérés comme des membres de la communauté éducative, mais comme des intervenants extérieurs. Le lien avec les équipes en place sera beaucoup plus ténu et ne permettra pas une véritable concertation pour accompagner ces élèves dans l'apprentissage de la langue française. Le volume horaire d'enseignement est fortement réduit.

SUD Éducation 34

23, rue Lakanal
34090 Montpellier

04 67 02 10 32

syndicat@sudeducation34.org

www.sudeducation34.org



Sud éducation 34 note que les élèves qui subissent cette évolution sont ceux issus de l'immigration et s'inquiète vivement de ce désengagement de l'Education nationale à leur égard.

On peut rapprocher cette décision de la mise en place sous prétexte de confinement du projet 2S2C (Santé, Sport, Citoyenneté, Culture) qui tend à transférer les matières artistiques et sportives vers les collectivités territoriales.

Dans les deux cas, il y a une :

- Remise en cause du statut des enseignants et de la structure de l'Education nationale
- Un projet réactionnaire qui réduit l'Education nationale aux savoirs dits fondamentaux
- Une aggravation des inégalités entre élèves

Sud éducation 34 revendique le paiement des traitements dus aux enseignants FLE vacataires et au-delà jusqu'à la fin de l'année scolaire, comme cela a pu se faire à l'université, en considération de la situation d'urgence sanitaire et sociale.

Sud Education 34 revendique l'arrêt du recrutement des enseignants FLE comme intervenants extérieurs vacataires.

SUD Éducation 34

📍 23, rue Lakanal
34090 Montpellier

☎ 04 67 02 10 32

✉ syndicat@sudeducation34.org

🌐 www.sudeducation34.org

